

ATELIERS MOBILITÉ : AVOIR ENSEMBLE LES BONS RÉFLEXES POUR VOYAGER

OBJECTIFS

Connaître les différentes modalités de transport et en particulier celles disponibles sur Angers (à pied, transport en commun, vélo, covoiturage, auto cité, auto-partage, etc). Choisir son moyen de transport, accompagné ou non, et savoir l'utiliser. Former les accompagnants des personnes fragiles, professionnels et bénévoles à la mobilité. Sensibiliser à la solidarité, la citoyenneté.

PRATIQUE

Organiser des ateliers d'information et de mise en pratique pour des publics divers (accompagnants, professionnels, bénévoles, habitants). Mettre en place un partenariat avec la direction des Transports-Déplacements et la direction Santé Publique pour l'animation des séances. Communiquer sur l'action par le biais de différents outils.

Coût : 1000€ destinés à la communication. 500€ pour la retranscription en langue des signes. Plus globalement l'action s'inscrit dans le cadre d'une délégation de service public avec la société Kéolis (convention cadre annuelle avec engagement d'actions de prévention).



L'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ : UN BESOIN MAJEUR

Depuis mars 2016, la Ville d'Angers met en place plusieurs ateliers d'information, de formation et de sensibilisation à l'utilisation des transports en commun à destination des usagers, professionnels et accompagnants. Cette action qui n'existait pas auparavant, est une première expérience pour l'accompagnement à la mobilité et répond à un besoin majeur des seniors fragilisés. Elle s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'isolement, suite notamment à des constats issus d'équipes citoyennes angevines MONALISA.

DÉROULEMENT DES SÉANCES

Les ateliers sont composés d'un temps de présentation et d'une mise en pratique du transport le plus proche et/ou le plus fonctionnel du quartier. Les ateliers sont accessibles à tous sur inscription au sein du lieu d'accueil des ateliers. Lors de l'inscription, le public doit faire part de ses besoins particuliers comme par exemple la présence d'interprètes en langue des signes française. La prise en charge du coût de l'interprétation des ateliers en

langue des signes française est assurée par la direction des Transports-Déplacements. Celle-ci est le porteur thématique qui délègue l'organisation et l'animation des ateliers sous leur forme actuelle au CCAS, à la direction Santé Publique et à Kéolis. Elle met à disposition l'outil d'Irigo (Le service public de transports en commun angevins) pour la réalisation opérationnelle des ateliers. La direction Santé Publique s'occupe quant à elle de faire le lien entre les interprètes et la direction des Transports-Déplacements. La direction Santé Publique met à disposition une boucle magnétique et un fauteuil roulant manuel pour rendre confortable la participation aux ateliers. Un livret a été conçu par la direction des Transports-Déplacements et la direction Santé Publique comme support de formation.

L'ÉQUIPE INTERVENANTE

Une personne du CCAS d'Angers est en charge de collaborer avec le réseau de partenaires du quartier et est responsable de l'accueil pendant les ateliers. Une personne de Kéolis (exploitant des transports en commun angevins) a pour mission d'animer le contenu de formation et de conduire

le bus (dans le cas où les séances auront pour cible l'utilisation du bus). Cette personne est accompagnée, dans la mesure du possible, d'un chauffeur médiateur pour compléter le contenu de formation. Un ergothérapeute de la Direction de la Santé Publique est en charge de co-animer le contenu de formation et de mobiliser les partenaires associatifs en lien avec les personnes en situation de handicap.

COMMUNICATION

La publicité des différents ateliers a été réalisée par l'ensemble des partenaires auprès de leurs publics habituels par la diffusion de flyers entre autres. La production des flyers et d'affiches a été assurée par le CCAS. Une diffusion plus large a été assurée grâce aux outils gérés par la direction de la Communication : site internet Ville, Magazine Vivre à Angers, Bord de Maine (magazine senior), etc. Des outils de communication type roll-up ont été mis à disposition par Kéolis. Une présentation de l'action a également été réalisée auprès des maisons de quartier.



BILAN ET PERSPECTIVES

Dans l'ensemble 14 ateliers mobilité répartis dans cinq quartiers d'Angers (Justices, Roseraie, Hauts de Saint Aubin, Lac de Maine, Belle-Beille) ont été organisés dont deux à pied, six en bus-tramway, trois en bus et trois en tramway. En tout, ce sont 159 personnes qui ont été informées. Le public était très divers : personnes âgées, parents, personnes en fauteuil roulant manuel/électrique, personnes déficientes visuelles, personnes déficientes auditives, personnes en déambulateur, personnel soignant, bénévoles monalisa, bénévoles d'associations, bénévoles de quartier, service civique, équipe citoyenne, etc. Au niveau de l'accessibilité, deux personnes ont utilisé la boucle magnétique et un atelier a été traduit en langue des signes. Les participants ont été satisfaits des ateliers comme le prouvent ces verbatim « ça me redonne confiance », « je vais pouvoir aller faire mes courses », « faire l'expérience d'un voyage », « je peux poser des questions ». Cette action permet aux usagers de gagner en autonomie, en confiance, en restant libre de leurs mouvements : préparer un trajet, lire un plan, choisir le titre de transport, monter et descendre du bus et tramway. Trois demandes de groupes particuliers ont d'ailleurs été demandées suite aux ateliers ou grâce à la publicité. Les perspectives de ce projet sont de ne plus organiser d'atelier spécifique pour les aidants non professionnels en les intégrant si besoin dans les autres ateliers ; de proposer toujours deux ateliers pour le tout public (14h30/16h30, 18h/20h) ; de réaliser un outil « Carnet de voyage » qui reprend les différentes étapes d'un voyage, les solutions d'accessibilité, etc. Ce carnet permettra de retrouver les informations suite aux ateliers et de reprendre les informations avec le professionnel soignant, les bénévoles, etc. Il pourra être intégré sur le site Irigo (Le service public de transports en commun angevins). Il est envisagé par la suite de refaire un tour des quartiers, d'organiser des ateliers pour les professionnels accompagnants de la collectivité (enfants, personnes âgées) et en lien proche avec la collectivité (personnel de service à domicile, assistante maternelle, etc).

APPEL A CONTRIBUTION

Si, comme Angers, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. contact@rfvaa.com